

Collège Belsunce
13, rue Fauchier
13002 Marseille
04.91.90.51.14
06.22.28.88.59
collegelycee.belsunce13@sfr.fr
ce.0131370U@ac-aix-marseille.fr

Marseille, le mercredi 20 mai 2020

Réouverture du collège (classes de 6^{èmes} et 5^{èmes})

Note d'informations destinée aux parents de l'établissement Belsunce.

Chers parents,

Dans le cadre de la réouverture du collège, vous trouverez détaillées ci-dessous, les modalités d'accueil des élèves en conformité avec le protocole sanitaire (Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et des lycées) du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse.

Le respect de chaque point du protocole est obligatoire et non négociable.

Si les conditions sanitaires fixées par ce protocole ne peuvent être remplies (problème de locaux, manque de personnel, problèmes de matériel...) nous pourrions décider, le matin même à 7h45 de fermer l'établissement et de ne pas accueillir les enfants.

Protocole sanitaire :

Le protocole sanitaire national, mis en place par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, est **très strict**.

Sa mise en place va avoir des répercussions importantes sur l'accueil de vos enfants.

Principes généraux :

- A partir du lundi 25 mai 2020 : accueil des élèves de 6^{èmes} et 5^{èmes}.
- Présence des élèves sur la base du **volontariat** des parents : 1 SMS a été envoyé chaque jour, depuis le dimanche 3 mai 2020 pendant 1 semaine, aux 100 familles concernées. En 6^{èmes}, 15 élèves rentreront et 7 en 5^{èmes}.

Organisation des cours :

Les cours assurés par un enseignant pourront être vidéoprojetés et prendre la forme d'aide aux devoirs.

Le professeur aura ainsi le choix de faire faire à un élève les devoirs non rendus pendant le confinement.

Pour limiter les manipulations, les 6^{èmes} viendront avec leurs tablettes chargées et leurs affaires scolaires (voir l'emploi du temps et le nom du professeur).

Pour les 5^{èmes}, ils apporteront leurs affaires scolaires sans rien oublier car aucun prêt ne sera autorisé. Ils pourront apporter leur tablette ou ordinateur personnel chargé (voir l'emploi du temps et le nom du professeur)..

Sachant que certains élèves n'ont ni tablette, ni ordinateur, il y aura une autorisation exceptionnelle d'utilisation du téléphone portable.

L'équipe pédagogique aura toute la liberté de définir les stratégies sur l'organisation de la pédagogie.

Ce protocole repose sur 5 principes généraux avec des conséquences inéluctables.

1. Maintien de la distanciation physique : 1 mètre minimum à respecter pour tout le monde, dans tous les contextes et dans tous les espaces.

Aucune interaction entre les enfants dans les couloirs, cour de récréation et en classe.

2. Application des gestes barrières : La formation aux gestes barrières doit se faire également à la maison avant l'accueil à l'école.

Le lavage des mains sera réalisé à minima dès l'arrivée à l'école, avant et après chaque récréation, avant et après chaque passage aux toilettes, après s'être mouché/avoir éternué, à la fin de la demi-journée avant de rentrer chez soi.

Il se fera avec du gel hydroalcoolique disponible dans chaque classe et le séchage se fera avec une serviette en papier ou à l'air libre.

The infographic features the logos of the French Republic and Santé publique France at the top. The main title is 'CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES'. Below the title are six icons with corresponding instructions: 1. A handshake with a red prohibition sign: 'Ne pas se serrer la main'. 2. A person hugging another with a red prohibition sign: 'Ne pas s'embrasser ni se faire d'accolade'. 3. Hands being washed under a showerhead: 'Se laver très régulièrement les mains'. 4. A person coughing into their elbow: 'Tousser ou éternuer dans son coude'. 5. A hand using a tissue: 'Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter'. 6. A person wearing a surgical mask: 'SI VOUS ÊTES MALADE Porter un masque chirurgical jetable'. At the bottom, there is a laptop icon with the text 'Vous avez des questions sur le coronavirus ? GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS', a smartphone icon with the number '0 800 130 000 (appel gratuit)', and the website 'www.ut-capitole.fr/coronavirus'.

Aucun partage/échange de matériels :

En classe : interdiction d'utiliser tout matériel collectif : jeux, matériel de manipulation, livres (coin bibliothèque).

Dans la cour de récréation : pas de jeux de contact, respect de la distanciation physique et des gestes barrières (un surveillant sera présent et attentif).

Port du masque :

Les enseignants et le personnel devront porter un masque.

Le protocole indique de façon précise que le port du masque pour les élèves n'est obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respecté (page 7 du protocole).

3. Limitation du brassage d'élèves :

La stabilité des groupes d'élèves est une stratégie visant à réduire le brassage des élèves. L'accueil est proposé pour la journée.

4. Nettoyage et désinfection des locaux et du matériel :

Le nettoyage sera assuré par l'établissement conformément au protocole sanitaire à la fin de chaque demi-journée ou très tôt le matin avant l'arrivée des élèves ainsi qu'avant ou après la restauration.

La ventilation des locaux sera assurée régulièrement (avant l'arrivée, à chaque récréation et durant la pause méridienne).

5. Information, communication et formation : page 5

A. Les modalités d'accueil

Les groupes d'élèves :

Les élèves seront accueillis dans un petit groupe (maximum 10 élèves). Chaque groupe sera encadré par un enseignant par niveau de classe scolarisé (1 groupe de 6^{èmes} A, 1 groupe de 6^{èmes} E, 1 groupe de 5^{èmes} A et E). A ce jour, la constitution des groupes est faite.

Poursuite de la pédagogie à distance pour les élèves non présents à l'école.

Chaque jour, l'accueil des enfants se fera en fonction de leur état de santé. Le collège n'accueillera pas un enfant qui semble avoir des symptômes, même à 7h45 devant la porte.

La température des élèves sera vérifiée (thermomètre à distance) avant l'entrée dans l'établissement. Les élèves devront avoir un masque. S'ils n'en ont pas nous leur en donneront un. Merci cependant de faire en sorte que ce dernier cas soit rare.

Entrée et sortie des élèves :

Pour limiter les interactions entre les groupes d'élèves, les arrivées et les sorties seront échelonnées.

• L'accueil, les récréations et les sorties échelonnés :

L'accueil des familles est organisé en extérieur dans le respect de la distance physique d'un mètre entre les personnes.

Le personnel administratif sera au portail (port du masque obligatoire).

L'appel sera fait à l'entrée. Les enfants entreront, un par un et rejoindront l'enseignant qui les accueillera tout de suite en classe pour la demi-journée. Chaque élève aura une place affectée de façon définitive. Ils devront conserver la distance d'un mètre minimum entre eux (marquage au sol pour chaque groupe).

Les horaires seront les suivants :

Horaires d'accueil	8h	8h20	8h40
Récréation	De 9h20 à 9h40	De 9h40 à 10h00	De 10h00 à 10h20
Horaires de sortie	11 h	11h20	11h40
Nom de groupe	6 ^{èmes} A / salle A	6 ^{èmes} E / Salle F	5 ^{èmes} A et E / salle C

Horaires d'accueil	13h	13h20	13h40
Récréation	De 14h20 à 14h40	De 14h40 à 15h00	De 15h00 à 15h20
Horaires de sortie	16 h	16h20	16h40
Nom de groupe	6 ^{èmes} A / salle A	6 ^{èmes} E / Salle F	5 ^{èmes} A et E / salle C

Si la situation sanitaire n'évolue pas, ces horaires seront fixes jusqu'à la fin de l'année même si d'autres groupes rentrent. Nous sommes dans l'attente d'informations du Ministère en ce qui concerne la rentrée des autres classes du collège et le lycée. Il y aura cependant la possibilité d'accueillir 5 groupes.

Afin d'éviter le brassage des élèves, aucun élève ne pourra rentrer dans l'enceinte de l'établissement durant un horaire qui n'est pas celui prévu. Aucun retard ne pourra être accepté.

Les groupes sortiront toujours dans le même ordre.

Il est demandé aux familles de ne pas stationner devant le portail après avoir récupéré leur enfant.

A l'intérieur de l'établissement :

Les récréations échelonnées permettront d'éviter un brassage des élèves (voir tableaux accueil, récréations et sorties échelonnés).

Les déplacements des élèves devront être limités au strict nécessaire.

La distanciation physique devra être respectée lors des déplacements.

Pour éviter les déplacements, les élèves resteront dans la même classe chaque demi-journée. Ce sont les professeurs qui se déplaceront. Ainsi les élèves ne se croiseront pas.

Les déplacements en classe sont limités.

Les armoires seront neutralisées : toute une signalétique sera mise dans l'établissement pour indiquer les interdictions (lieux, toilettes, chaises, ...).

Le sens de circulation sera marqué dans la cour et affiché en classe.

La pause méridienne :

Pas de garderie à l'établissement.

B. La relation aux familles

L'implication des familles

Les parents d'élèves jouent le rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans l'établissement.

Les parents s'engagent, notamment, à prendre la température de leur enfant avant le départ pour le collège. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

Les personnels devront procéder de la même manière.

Les parents devront fournir à leur enfant une petite bouteille d'eau pour la journée ainsi que deux paquets de mouchoirs en papier.

La formation, l'information et la communication

La communication à distance avec les parents sera privilégiée.

La Directrice restera joignable par les mêmes moyens que ceux mis en place durant le confinement (de préférence, portable de l'établissement par sms ou mail voir N° et adresse mail, page 1).

Les règles de distanciation seront les mêmes avec les parents. Cela ne devra pas être interprété comme un « manque d'attention » de sa part.

Un enfant non inscrit ne pourra pas être accepté à l'établissement.

C. Les cas suspects d'un cas COVID

Il n'est pas impossible que malgré toutes ces précautions prises, un enfant ou un personnel arrive à l'école en bonne santé et déclenche des symptômes pendant la journée.

- **Cas chez un enfant**

La température d'un élève pourra être mesurée, au thermomètre frontal, à tout moment en cas de doutes.

Les parents s'engagent à venir immédiatement récupérer leur enfant si des symptômes laissant supposer une infection se déclaraient dans la journée. En attendant, l'enfant sera isolé dans une salle de classe (H3).

Dans ces conditions, les parents seront amenés à récupérer les enfants d'une même fratrie scolarisés dans l'établissement.

L'élève ne reviendra en classe qu'après un avis du médecin traitant.

- **En cas de test positif**, les parents s'engagent à prévenir immédiatement la Directrice de l'établissement.

Le personnel et les parents ayant pu entrer en contact avec l'adulte ou l'élève malade seront informés.

Pour accueillir les enfants à l'établissement, chacun devra être partie prenante. Nous sommes conscients que la solution que nous proposons n'est pas idéale dans l'absolu, mais l'est de fait, compte tenu des contraintes à prendre en compte et de la faisabilité du dispositif.

Merci, chers parents, pour votre aide précieuse et pour toute la confiance que vous nous accordez.

Bien à vous,

La Direction

**Engagement des parents volontaires pour l'accueil de leur(s) enfant(s) (6^{ème} et 5^{ème})
au collège Belsunce**

Je, soussigné, Mme/M.

parent de l'enfant

scolarisé dans la classe de

Je m'engage à :

- Expliquer à mon enfant le nouveau fonctionnement de l'établissement et l'importance des gestes barrières.
- Vérifier chaque matin, avant l'arrivée à l'école, que mon enfant n'a pas une température atteignant 37,8°, auquel cas je devrai prévenir l'établissement, sachant qu'il ne pourra pas être accueilli.
- Informer l'établissement de toute apparition de symptômes Covid.
- Informer la Directrice si l'enfant ou une personne de son entourage a été testée positive : dans ce cas l'enfant ne pourra être accueilli.
- Respecter scrupuleusement les jours et les horaires d'accueil et de sortie.
- Être joignable à tout moment de la journée.
- Respecter à la lettre ce protocole.

Date et signature précédée de la mention « lu et approuvé »

**Merci de retourner ce document à l'établissement par mail ou au plus tard le lundi 25 mai
2020 à l'entrée de l'établissement.**

Dans le cas contraire, votre enfant ne pourra être accepté.